



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL**

---

Distr.  
LIMITEE

E/ECA/PSD.4/23  
11 novembre 1985

Original: FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Quatrième Session de la Conférence commune  
des Planificateurs, des Statisticiens et  
des Démographes africains

Addis-Abeba, 3-12 mars 1986

RAPPORT SUR L'ATELIER DE FORMATION EN COMPTABILITE NATIONALE  
Addis-Abeba, 30 sept. - 11 oct. 1985

Table des matières

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	1 - 4	1
II. ORGANISATION DE L'ATELIER DE FORMATION EN COMPTABILITE NATIONALE DU GROUPE D'EXPRESSION FRANCAISE	5 - 28	1 - 12
III. CONCLUSION	29	12
IV. EVALUATION DE L'ATELIER DE FORMATION	30	13

## I. INTRODUCTION

1. Du 30 septembre au 11 octobre 1985, s'est tenue à Addis Abeba un Atelier de formation en Comptabilité nationale organisé par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) à l'intention des pays africains anglophones et des pays d'expression française. Les participants du premier groupe au nombre de neuf proviennent des pays suivants : Lybie, Mozambique, Tanzanie, Ouganda, Zanzibar et Zambie. Les participants du second groupe au nombre de dix-huit proviennent des pays ci-après : Cameroun, Côte d'Ivoire, République centrafricaine, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, Rwanda, Zaïre. La liste des participants est donnée en Annexe II. Il est à signaler que les dix huit participants ont été pris en charge intégralement par leur gouvernement respectif.

2. L'Atelier vise en plus de la formation et du recyclage des comptables nationaux, la confrontation d'expériences des pays participants en matière d'élaboration des statistiques de comptabilité nationale.

3. Les travaux ont été ouverts par Monsieur Kimani, Fonctionnaire chargé de la CEA, le Professeur Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif étant empêché. Dans son discours d'ouverture, Mr. Kimani a dit qu'au cours des dix dernières années, avec la demande de plus en plus croissante en informations statistiques pour la préparation et l'évaluation des Plans et Projets de développement, les gouvernements des pays de la région ont insisté sur la nécessité d'avoir un système développé et fiable de statistiques économiques et des données de comptabilité nationale. Actuellement, bien que de nombreux pays se sont livrés aux travaux d'élaboration des comptes nationaux, la qualité de ces chiffres est loin d'être satisfaisante pour une utilisation adéquate pour l'analyse économique et la planification. Cela est dû non seulement à l'insuffisance des statistiques essentielles de base mais aussi à l'insuffisance du personnel formé en ce domaine. Le discours du Secrétaire exécutif est donné en annexe I.

4. L'Atelier de formation du groupe d'expression française a été dirigé par Mme Nguyen Thi Nguyen, Conseiller technique en Comptabilité nationale à l'Office de Statistiques des Nations Unies à New York et M. René Rakotobe, Statisticien en Comptabilité nationale à la CEA.

## II. ORGANISATION DE L'ATELIER DE FORMATION EN COMPTABILITE NATIONALE DU GROUPE D'EXPRESSION FRANCAISE

5. L'organisation de l'atelier comprend deux parties :

a) Présentation détaillée du système de Comptabilité nationale des Nations Unies (SCN);

b) Présentation et discussions sur les expériences des pays dans l'élaboration des statistiques de comptabilité nationale et recommandations en vue d'améliorer la qualité des travaux.

Le programme détaillé, la liste des documents de base utilisés et les communications des pays sont donnés respectivement en annexes III, IV et V.

## PREMIERE PARTIE

### Présentation détaillée du SCN

6. Elle porte sur les points suivants :

- i) Structure du SCN;
- ii) Les sources des données de base et les méthodes d'estimation des Comptes et Tableaux développés du Système;
- iii) L'adaptation du SCN aux pays en développement et les problèmes soulevés pour cette adaptation en vue de la révision du système.

### Structure du Système

7. D'une manière générale les orateurs ont mis l'accent sur l'architecture générale du système, la double classification utilisée par le SCN pour la description de l'activité de l'économie du pays (classification en branches d'activité pour les comptes de production et les comptes de biens et services d'une part et classification en secteurs institutionnels pour les comptes revenu et dépenses et compte de capital et financement d'autre part), les concepts, les définitions, les nomenclatures utilisées et la codification du SCN. Cette partie a été appuyée par un exercice pratique consistant à l'élaboration des comptes nationaux d'un pays fictif (comptes I, II, III) et à la présentation matricielle des données.

8. Les participants ont suivi avec grand intérêt ces exposés qui ont suscité des débats particulièrement enrichissants. Ainsi, lors de l'examen de la structure des concepts et définitions du système, les principaux problèmes soulevés ont été les suivants :

a) notion de résidence : traitement des travailleurs frontaliers et traitement des fonctionnaires des organismes internationaux;

b) traitement de la dépendance des pays en développement vis-à-vis de l'extérieur, laquelle conduit au fait que dans le PIB total réel il y a une partie significative des revenus de facteurs qui est exportée. A cet égard, Mr. Mbong MBONG, participant du Cameroun s'est demandé si le PIB "domestique" qu'il définit comme le PIB total déduit des montants des revenus de facteurs exportés peut être considéré comme un des critères pour mesurer la croissance réelle de l'économie d'un pays en développement.

### Sources de données et établissement des comptes et tableaux développés

9. Ici encore, des discussions intéressantes ont eu lieu sur les problèmes rencontrés au titre des sources de données et des méthodes d'estimation. Les diverses recommandations pour les résoudre ont été faites par Mme Nguyen et Mr. Rakotobe.

10. Pour les comptes de production, l'évaluation des biens et services produits dans le secteur traditionnel constitue un des principaux problèmes pour la plupart des pays. A cet égard, des explications sur diverses sources de données possibles et méthodes d'estimation ont été fournies par les orateurs particulièrement pour l'estimation de l'agriculture, l'élevage, les productions artisanales, le petit commerce, les constructions traditionnelles. Pour les productions artisanales et les services du secteur non organisé, en l'absence d'enquête directes, les méthodes recommandées ont été : i) l'estimation du revenu moyen de chaque unité de production artisanale, l'effectif étant fourni par le recensement démographique donnant la population classée par genre d'activité; ii) l'estimation de la production à partir des dépenses de consommation des ménages en zone urbaine et en zone rurale. Pour le petit commerce qui est assez important dans la plupart des pays en Afrique, il a été recommandé aux pays d'effectuer des enquêtes par sondage si possible à cinq ans d'intervalle pour évaluer le revenu moyen de chaque type de commerce. Il a été signalé également à l'attention des participants que les monographies socio-économiques des métiers représentent une contribution à l'investigation statistique car elles permettent entre autres objectifs, l'élaboration des questionnaires adaptés aux réalités de chaque métier ou de chaque activité en fournissant une connaissance qualitative de la production du secteur non structuré. Concernant les constructions traditionnelles, il a été recommandé d'utiliser les renseignements sur l'habitat réunis lors du recensement de la population ou des enquêtes spécifiques sur l'habitat s'il y en a pour estimer l'effectif des logements par type. L'estimation de l'accroissement annuel se base soit sur des changements intervenus dans l'intervalle des deux recensements ou enquêtes, soit sur des informations réunies directement à cet effet. L'évaluation des dépenses de consommation de capital fixe pour les logements traditionnels a été soulevée. Il a été recommandé de traiter le montant des dépenses encourues au titre de l'entretien et des réparations réunies au cours des enquêtes sur les budgets des ménages ruraux comme valeur de la consommation de capital fixe pour des constructions traditionnelles.

11. Lors de l'examen de l'estimation du PIB et des composantes du PIB, des vives discussions ont été soulevées sur les points suivants :

i) l'absence d'une méthode d'évaluation de la consommation de capital fixe dans le SCN;

ii) la non-considération de la consommation de capital fixe pour les infrastructures telles que les routes, ponts et aérodromes, alors que les travaux d'entretien et de réparation de ces infrastructures sont particulièrement importants pour les pays en Afrique;

iii) les incidences sur le PIB total de la part des revenus de facteurs exportés pour les pays dont l'appareil productif dépend largement du capital et de la main d'oeuvre étrangère.

Les orateurs et les participants ont recommandé que ces problèmes doivent être examinés lors de la révision du SCN pour son adaptation aux pays en développement (point 3 ci-dessous).

12. Pour les comptes de revenus et dépenses, de capital et financement des explications détaillées ont été fournies aux participants pour l'analyse des dépenses des administrations publiques (administration centrale et administrations locales) en vue de l'établissement des comptes et tableaux relatifs à ce secteur institutionnel. La formation de capital a été longuement examinée particulièrement par l'évaluation de la valeur de l'activité complexe des constructions et celle des biens d'équipement importés. A ce dernier égard, les orateurs ont insisté sur la nécessité pour les pays : a) d'améliorer les statistiques du commerce extérieur pour permettre d'identifier de façon satisfaisante les divers types de biens entrant dans la formation brute de capital fixe; b) d'avoir dans les états mécanographiques du commerce extérieur des statistiques sur les droits et taxes à l'importation pour chaque produit; c) de développer les statistiques de prix de vente des biens d'équipement afin d'évaluer d'une part la valeur de ces biens; d'autre part la marge de commerce et de transport ainsi que les frais d'installation pour certains types de biens d'équipement. Les participants ont soulevé le problème de la surévaluation des biens d'équipement pour les pays ayant importé des machines reformées dont la capacité de production est nettement inférieure aux machines neuves de même type. A cet égard, les orateurs ont recommandé que des ajustements doivent être faits par le comptable national afin d'évaluer ces biens de façon acceptable.

Adaptation du SCN aux pays en développement et problèmes soulevés en vue de la révision du système

13. Le chapitre IX du Système a été présenté aux participants en insistant sur les principales caractéristiques des économies en développement :

- i) dualité de l'économie par l'existence de deux modes de production totalement différentes (traditionnel et moderne);
- ii) importance du secteur public;
- iii) existence de secteurs clés de l'économie et de zones géographiques;
- iv) dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur : rôle du commerce extérieur, la main d'oeuvre étrangère et du capital physique et financier.

14. Les participants ont indiqué que les concepts, le cadre du SCN, les comptes et les tableaux doivent être adaptés pour tenir compte de ces caractéristiques particulières des pays en développement. La distinction des unités de production du "secteur traditionnel" et du "secteur moderne" faite par les pays se base sur l'existence ou non d'une comptabilité ou bien sur la réponse aux enquêtes industrielles et de comptabilité nationale. Ils ont signalé également que le secteur traditionnel comprend en outre un sous-secteur monétaire et sous-secteur non monétaire. L'importance des importations dans le système de production, la part des revenus allant aux étrangers résidents ainsi que le financement apporté par l'extérieur doivent être retracés dans les comptes et les tableaux. De même, l'établissement des comptes du secteur public, des comptes des activités économiques essentielles et des tableaux 27 et 28 du système est primordial. Concernant les comptes de zones, les participants ont reconnu l'utilité de l'établissement de ces comptes pour des besoins de développement régional. Cependant, il appartiendra à chaque pays de juger de l'opportunité d'établir ces comptes.

15. Au cours des discussions, des problèmes importants ont été soulevés concernant l'application du système par les pays en développement. Les participants ont vivement souhaité qu'ils soient pris en compte lors des travaux de révision du SCN en vue de son adaptation à ces pays. Ce sont particulièrement les aspects ci-après.

#### 1. Notion de résidence

Le critère d'un an de séjour pour être considéré comme résident crée des difficultés pour le traitement des cas suivants :

a) Travailleurs saisonniers travaillant de façon rotative dans plusieurs pays sans y passer au moins un an alors qu'ils sont considérés comme résidents dans leur pays d'origine.

b) Le personnel des organismes internationaux autres que les nationaux qui est considéré comme résidents du pays d'accueil alors que l'organisme lui-même est extra-territorial.

En effet, la plupart du personnel international voyage intensément, donc ils ne restent pas pour un an dans le pays d'accueil de l'organisme. De ce fait, des difficultés se posent lorsqu'il faut estimer la valeur ajoutée et la consommation finale pour les deux cas précités.

2. L'absence d'un chapitre expliquant le traitement du secteur traditionnel dans l'économie des pays en développement.

3. La non-évaluation de la consommation de capital fixe des infrastructures telles que les routes, les ponts, les aéroports, etc. dans le SCN. Cette position est critiquable en raison des coûts importants encourus par les pays en développement pour l'entretien courant et les réparations de ces infrastructures.

4. L'absence de traitement dans le SCN des travaux de construction des ménages autres que les logements.

En effet on constate fréquemment dans bon nombre de pays africains que les ménages se livrent eux-même à des travaux de construction d'écoles, de pistes, de ponts, de puits, etc... pour améliorer le bien être de la communauté.

5. L'absence de traitement de la fonction des ménages en tant que sous-secteur des institutions financières :

Dans la plupart des pays africains, une partie importante de l'épargne n'est pas drainée par le circuit bancaire, mais plutôt à travers des circuits organisés par les ménages (tontines, caisses populaires ...) appliquant des taux d'intérêt qui n'ont aucune relation avec ceux des banques et des facilités d'emprunts et de placements.

6. Traitement non explicite des assurances.

7. L'absence de traitement des entreprises situées dans des zones franches.

8. L'absence d'une méthode d'estimation de la valeur de la consommation de capital fixe.

9. Révision de l'ordre de priorité dans l'élaboration des comptes et tableaux en regard au développement statistique dans les pays en développement.

## DEUXIEME PARTIE

### Présentation et discussions sur les expériences des pays dans l'élaboration des statistiques de comptabilité nationale et recommandations en vue d'améliorer la qualité des travaux

16. Les pays participants ont présenté leur expérience comme suit :

i) Comptes de production selon les branches d'activité : Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale;

ii) Comptes de biens et services : Mali, Rwanda;



iii) Comptes à prix constants : Cameroun, Mali, Zaïre et la CEA;

iv) Compte des secteurs institutionnels :

.. Administrations publiques et IPSBL : Cameroun, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Niger

- Sociétés et quasi sociétés non-financières et institutions financières : Cameroun, Côte d'Ivoire

.. Ménages et entreprises individuelles : Cameroun, Zaïre.

v) Compte du Reste du Monde et balance des paiements : Cameroun, Guinée Bissau, Rwanda, Zaïre.

17. Pour les estimations du PIB par branches d'activité et les emplois du PIB à prix courants, la plupart des pays se heurtent encore à de nombreuses difficultés du fait de l'insuffisance des statistiques de base et des statistiques courantes (couverture de la production physique, prix). Une grande partie des problèmes rencontrés a été signalée lors de la présentation de la première partie de l'Atelier de formation.

Toutefois, il faut signaler que, concernant les estimations de consommation finale des ménages, beaucoup de pays ne disposent pas d'une enquête exhaustive et récente du budget de revenu et dépenses des ménages. Dans certains pays de telles enquêtes ont été effectuées mais les résultats n'ont pas pu être disponibles du fait du grand retard dans le traitement et l'analyse des données. Il faut également signaler que dans la plupart des pays, les enquêtes de consommations sont limitées aux grandes villes ou aux zones urbaines. Aussi, dans beaucoup de comptes nationaux élaborés par les pays de la région, la consommation finale des ménages est obtenue comme solde. C'est rare que l'effort soit fait pour établir le tableau de consommation finale des ménages par type de biens. A cet égard, les orateurs ont recommandé que la méthode du flux de produits doit être utilisé pour l'estimation des dépenses de consommation des ménages. En plus dans le cas des pays en développement, il serait extrêmement utile de faire la distinction dans la consommation finale privée entre les dépenses pour les biens importés et celles se rapportant aux biens produits localement.

#### Estimations du PIB et des dépenses à prix constants

18. Concernant les estimations à prix constants, il s'est révélé que la plupart des estimations faites actuellement sont loin d'être satisfaisantes. Les faiblesses sont notamment les suivantes :

i) Insuffisance des statistiques de volume et de prix permettant de calculer les déflateurs sectoriels de volume et de prix;

ii) Insuffisance des moyens des Offices Statistiques dans la plupart des pays de la région pour le développement des statistiques de prix.

19. Aussi, rares sont les pays qui calculent les déflateurs sectoriels pour estimer les origines du PIB à prix constant. Assez fréquemment, un indice implicite est utilisé pour le total du PIB. Concernant les emplois du PIB, alors que certains pays ont des déflateurs pour chaque poste de dépenses, il arrive fréquemment que d'autres utilisent l'indice des prix à la consommation calculé pour la capitale bien que la base de cet indice soit assez souvent caduque. Pour la consommation finale des administrations publiques, certains pays ont recouru à l'indice du salaire calculé pour la fonction publique. Pour la formation brute de capital fixe, certains pays ont utilisé les indices séparés pour les constructions et pour l'équipement. Pour la variation de stocks, certains pays utilisent le même déflateur que la FBCF.

20. Les recommandations suivantes ont été faites en vue de développer des données de base et d'améliorer les estimations à prix constants :

#### Origines du PIB

i) utilisation des indices des prix à la production pour l'agriculture et les produits manufacturés pour déflater la production de ces produits et des indices des biens prédominants entrant dans la consommation intermédiaire pour déflater cette dernière;

ii) pour les services comme les transports, les indices de prix pour chaque type de transport doivent être calculés. Concernant les autres services, l'indice des prix à la consommation peut être utilisé s'il est assez représentatif et si la base est assez récente;

iii) concernant le PIB des administrations publiques, l'indice des salaires dans la fonction publique devra être utilisé comme déflateur;

#### Emploi du PIB :

iv) consommation finale privée : si la distinction peut être faite pour la part attribuée à la consommation urbaine et celle attribuée à la consommation rurale, l'indice des prix à la consommation calculée pour les villes peut être utilisée comme déflateur pour la première alors que l'indice utilisée pour la seconde peut être l'indice des prix à la production des produits vivriers à défaut d'un indice à la consommation pour les ménages en zone rurale.

v) consommation finale des administrations publiques : deux déflateurs doivent être utilisés, l'indice de salaire dans la fonction publique pour la partie des dépenses pour la rémunération des salariés, l'indice des prix à la consommation en zone urbaine pour la partie des dépenses se rapportant aux biens et services.

vi) formation brute de capital fixe : les déflateurs utilisés sont l'indice des prix des biens d'équipement pour les biens d'équipement et l'indice des prix des constructions pour les constructions entrant dans la FBCF.

vii) variation de stocks : les déflateurs utilisés sont les indices des prix à la production pour les produits agricoles, les indices de prix de gros pour les produits manufacturés;

viii) exportations et importations : les indices des prix unitaires sont utilisés pour déflater les importations et les exportations de marchandises. Concernant les services, jusqu'ici une méthode satisfaisante n'a pas pu être trouvée pour le calcul d'un déflateur pour les services, aussi un indice composé des importations et exportations peut à la rigueur être utilisé.

#### Tableaux et comptes sur les administrations publiques

21. Lors de la présentation des expériences des pays sur l'établissement des tableaux et comptes des administrations publiques, il s'est révélé que dans la plupart des pays participants, l'analyse des statistiques sur les dépenses n'a pas été effectuée de façon suffisamment détaillée pour permettre une classification satisfaisante des dépenses courantes et des dépenses de capital. Ceci est surtout vrai concernant la ventilation des dépenses courantes pour les biens et services, et des dépenses de capital par type de dépenses et par fonction du Gouvernement central. Cela est dû notamment à la présentation fréquemment agrégée des dépenses dans les états définitifs des administrations d'une part et à l'omission plus ou moins grande d'un certain nombre de dépenses enregistrées dans les comptes extra budgétaires d'autre part. Concernant les administrations locales, dans bon nombre de pays participants, si ces administrations sont couvertes, la couverture n'est que partielle étant donné la difficulté d'obtenir tous les états définitifs des dépenses de ces administrations disponibles dans la plupart des pays au niveau du Ministère de l'Intérieur. A tout cela s'ajoute en plus le manque d'information sur la nature économique des diverses aides dans les projets d'assistance extérieure (salaire des assistants techniques, aide en nature, aide pour le développement des divers secteurs, etc.).

22. Aussi des explications et recommandations ont été faites aux participants pour améliorer leur travail dans l'analyse des dépenses des administrations publiques. L'une des recommandations a été la collaboration étroite entre les Directions de Finances, du Budget, du Trésor et la Direction de Statistique dans les pays au point de vue de la réalisation des activités statistiques et dans la mesure du possible de la réconciliation des définitions et classifications des opérations, de la communication des renseignements. Il a été en outre recommandé que dans les états définitifs des dépenses du Gouvernement central, un effort doit être fait par les Finances pour ventiler le plus possible le poste 'dépenses communes' dont le montant dans le total des dépenses est fréquemment important afin de pouvoir les répartir par type de dépenses et par fonction. En outre, le traitement de l'aide extérieure a été expliqué pour l'inclusion adéquate de cette aide par nature dans le compte des administrations publiques. En conclusion, les orateurs ont conseillé d'établir en détail les différents comptes de ce secteur institutionnel compte tenu des informations qui peuvent être disponibles.

#### Sociétés et quasi-sociétés

23. Les pays ont signalé que les renseignements sur les entreprises (financières et non financières) sont obtenus à partir de leur comptabilité et de l'enquête annuelle de comptabilité nationale et que l'établissement des comptes du SCN se fait par l'intermédiaire d'une grille de passage.

#### Ménages et entreprises individuelles

24. Il s'est révélé lors de la présentation des pays que les comptes de ce secteur institutionnel sont obtenus par solde. A cet égard, il a été recommandé de :

- essayer de les établir séparément à partir des statistiques disponibles (Déclaration d'impôts, sécurité sociale, recensement démographique, enquête agricole etc...);
- suivre les méthodes d'estimation qui ont été signalées lors de la présentation de la première partie.

#### Balance des paiements et tableau 26 du SCN

25. Dans le SCN aussi bien que dans le manuel du FMI les "transactions extérieures" d'un pays incluent toutes les transactions économiques au titre du compte courant et du compte de capital entre les secteurs institutionnels résidents du pays avec les non-résidents c'est-à-dire le reste du monde. Aussi les principales sources d'information pour l'établissement du Tableau 26 sont les statistiques de la balance des paiements et celles du commerce extérieur.

26. Des discussions qui suivent la présentation des expériences des pays à cet égard, il ressort que les problèmes rencontrés sont aussi bien du point de vue conceptuel que du point de vue pratique. Cela se réfère notamment à la définition des résidents, la classification des secteurs économiques résidents, le moment de l'enregistrement des transactions et leur évaluation et la classification de ces transactions. Les problèmes pratiques sont également rencontrés lors de l'estimation des divers flux et la disponibilité avec les faiblesses des données de base constituées par les déclarations du commerce extérieur et les statistiques du contrôle des changes. Ce problème est accentué dans le cas des pays appartenant à une même zone monétaire.

27. Aussi des explications ont été fournies aux participants sur les divers points afin de permettre l'amélioration de l'établissement des statistiques de la balance des paiements et du Tableau 26 du SCN notamment sur les points suivants :

i) En définissant la notion de 'résidence' le SCN se base sur deux critères : le 'centre d'intérêt' et la durée du séjour. Sont donc considérés comme 'non-résidents' toutes les personnes vivant dans les frontières économiques d'un pays pour moins d'un an ainsi que les missions diplomatiques et le personnel militaire stationné dans le pays, les organismes extra-territoriaux, comme les Nations Unies et ses agences spécialisées, les missions commerciales étrangères, les organismes d'assistances bilatérales. Toutefois, à part les diplomates, les fonctionnaires des organismes internationaux et bilatéraux qui ne sont pas nationaux du pays mais sont en mission pour un an ou plus, sont considérés comme résidents du pays. Les orateurs ont aussi fait remarquer aux participants que les pratiques de certains pays africains eu égard à la définition de la notion de 'résidence' pour les individus et entreprises opérant dans plusieurs pays ne sont pas toujours conformes avec les recommandations ci-dessus; comme exemple, on peut citer le cas des ressortissants du Lesotho et de Botswana travaillant dans les mines en Afrique du Sud qui sont traités comme résidents de leur pays d'origine indépendamment de la durée de leur séjour à l'extérieur.

#### Le moment de l'enregistrement des transactions

ii) D'après le SCN aussi bien que le Manuel de la Balance des paiements du FMI les 'transactions doivent être, en principe, enregistrées au moment où la propriété des biens passe des résidents aux non-résidents ou au moment où les services sont rendus par l'un ou l'autre groupe d'agents. Cependant, des difficultés pratiques sont rencontrés à cet égard. La raison est que les données sur le commerce extérieur sont enregistrées au moment où les marchandises passent la frontière du pays alors que les statistiques du contrôle des changes se réfèrent aux paiements et recettes au titre de ces marchandises. A cet égard, il a été recommandé que des ajustements doivent être faits basés sur des réponses aux questionnaires envoyés aux entreprises pour réunir les renseignements sur questionnaires envoyés aux entreprises pour réunir les renseignements sur les achats

et les ventes entre les entreprises résidentes et le reste du monde, lesquels sont enregistrés dans leur comptabilité de stocks alors qu'ils ne le sont pas encore dans les statistiques douanières. De même, des ajustements doivent être faits concernant les prépaiements ou les paiements différés. Au cas où cela n'est pas possible on peut à la rigueur faire des ajustements sur la base des données du commerce extérieur.

iii) Concernant le problème de l'évaluation, le SCN comme le Manuel de la Balance du FMI recommandent que les exportations et importations d'un pays doivent être évaluées à la valeur de ces transactions sur le marché. (Valeur f.o.b. pour les exportations, valeur c.a.f. pour les importations). Le SCN recommande en plus dans le Tableau 26 la ventilation de la valeur c.a.f., en valeur f.o.b., les frais encourus pour les services de transport, les services d'assurance des producteurs non-résidents et les dépenses pour les mêmes services rendus par les producteurs résidents. Sur ce dernier point, il s'est révélé que dans la plupart des pays des difficultés sont rencontrées du fait du manque d'informations pour la ventilation de la valeur c.a.f. des importations. En plus, dans certains pays, l'estimation de la quantité physique et de la valeur des importations et exportations non-contrôlées pose des problèmes parfois insolubles. Il a été remarqué également que pour certains pays, il y a encore le problème de la réévaluation des importations et exportations dont la valeur douanière est sur-évaluée (importations) ou sous-évaluée (exportations). Aussi dans de tels cas, les responsables de la balance des paiements doivent faire un effort supplémentaire pour réunir tous les renseignements possibles sur les prix des produits soit à l'exportation soit à l'importation pour pouvoir faire des ajustements requis.

28. Afin de faciliter le travail de l'élaboration du compte avec le reste du monde et du Tableau 26 du SCN, il a été expliqué aux participants la réconciliation des divers flux du Tableau 26 et des postes de la balance des paiements (Tableau Standard A) du manuel du FMI.

### III. CONCLUSION

29. A l'issue des séances de travail les souhaits suivants ont été formulés :

i) Les problèmes soulevés pour l'adaptation du SCN pour les pays en développement énumérés dans la première partie du Rapport doivent être pris en compte par les experts responsables de la révision du système;

ii) Les participants se sont félicités de l'initiative de la CEA et de l'appui de leurs Gouvernements pour la tenue de cet Atelier de Formation.

Au vue des résultats positifs des présents travaux, et eu égard aux besoins en cadres formés en comptabilité nationale dans les pays africains, ils ont souhaité que de telles expériences soient renouvelées à l'initiative de la CEA et du Département de la Coopération Technique pour le développement à New York.

#### IV. EVALUATION DE L'ATELIER DE FORMATION

30. Les participants reconnaissent que le cours a été annoncé à temps mais que dans certains cas les documents envoyés par la CEA ne sont pas arrivés aux délégués.

Ils se prononcent favorablement pour la durée de 2 semaines et les horaires proposés par la CEA.

Le contenu du cours est jugé satisfaisant au même titre que les exposés dont l'appui utile apporté par l'exercice a été certain. Toutefois, les pays ont souhaité que des thèmes plus spécifiques bénéficient d'une plus large place :

- confection pratique des tableaux de synthèse (tableaux, ressources, emplois, entrées-sorties)
- élaboration des comptes à prix constants, etc.

Les participants estiment que les objectifs du séminaire ont été pleinement atteints, allant au-delà de leur espoir dans certains domaines. Ceci est lié à la richesse de la documentation, à la clarté des exposés et au choix adéquat des thèmes abordés, ainsi que les recommandations très positives pour résoudre les problèmes rencontrés afin d'améliorer les qualités des estimations de la comptabilité nationale des pays.

S'ils ont reconnu la très grande utilité de cet Atelier, les participants ont admis que des écueils subsistent quand à l'application des enseignements tirés. Les obstacles sont d'ordre financier notamment. Par ailleurs, l'insuffisance d'informations statistiques de base et de ressources humaines constituent des obstacles à une application adéquate.

Enfin les participants ont souhaité que dans l'avenir la CEA fasse appel autant que faire se peut aux compétences africaines pour exposer les thèmes spécifiques préalablement choisis. Ils ont estimé que le programme devrait être envoyé à temps aux pays pour observations, s'il y en a.

Enfin, ils souhaitent que de tels séminaires soient organisés au moins une fois par an, associant autant que possible anglophones et francophones de manière à permettre un meilleur échange d'expériences dans les travaux de la comptabilité nationale dans la région.